



Droits compensatoires sur le bois d'œuvre

**La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord somme le
gouvernement fédéral d'agir pour aider l'industrie forestière**

Saguenay, le 25 avril 2017 – La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF) a pris connaissance des nouveaux droits compensatoires que les États-Unis ont annoncés pour le bois d'œuvre. Étant une région où l'industrie forestière occupe une place importante dans son économie, nous dénonçons vivement une telle augmentation qui pénalisera particulièrement les petites et moyennes scieries.

Le gouvernement provincial avait déjà annoncé en décembre dernier, un programme de garanties de prêt visant à soutenir l'industrie, ce qui permettra aux entreprises touchées par le litige sur le bois d'œuvre de respirer un peu, surtout en considérant que cette taxe est rétroactive au 1^{er} janvier. Par contre, il est désormais impératif, compte-tenu des récents développements, que le gouvernement fédéral emboîte le pas et soutienne les entreprises au même titre que Québec.

La survie de l'industrie passe par également par la recherche, l'innovation et la diversification, afin de développer des nouveaux produits en fonction des demandes du marché. « Nous sommes satisfaits que le gouvernement du Québec soit derrière l'industrie forestière pour passer à travers ce conflit. Nous invitons d'ailleurs l'industrie des produits forestiers à investir via le programme [Innovation-Bois](#) sur des projets innovants, de recherches et sur le développement et la modernisation des équipements, ce qui leur permettrait de s'adapter aux changements qui s'opèrent depuis déjà plusieurs années », a déclaré le président de la CCISF, monsieur **Carl Côté**.

Nous avons ici-même dans la région, des sommités de renommées internationales qui travaillent sur des projets innovants pour l'industrie. Nous avons une charte du bois qui a pour but de favoriser l'utilisation du bois dans les constructions. « Avec tous ces éléments et un appui de nos gouvernements, nous sommes convaincu que nous pouvons aller plus loin et se démarquer en maximisant l'utilisation de notre ressource première » a conclu monsieur Côté.

À propos de la CCISF

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le fjord regroupe plus de 1000 membres de la communauté d'affaires du Saguenay et de la MRC-du-fjord-du-Saguenay. Elle a pour mission de regrouper et défendre les acteurs économiques, afin de favoriser le développement socio-économique et environnemental du Saguenay et du Fjord.

Renseignements :

Jo-Annie Larocque, Chargée de projets et communications, CCISF

Cell. : 418-376-5530 jlarcque@ccisf.ca